

Ordonnance de Montils les tours - commentaire de texte

Par **Kalifornia1**, le **15/12/2014** à **22:36**

Bonjour à tous , je suis en L1 j'ai déjà redoublé et je me suis mis à fond de dans cette année je viens de sortir de mon partiel d'Histoire des Institutions il fallait plancher sur un commentaire de texte à choisir j'ai pris l'ordonnance de Montils les tours sous la régence de Charles VII c'est un extrait sur la réformation de la justice sous la monarchie et plus particulièrement nous avons deux articles de cette ordonnance concernant la composition et les compétences du Parlement. J'ai fais le plan suivant :

I/ Une nécessaire réformation de la justice

A/ Un bilan alarmant

Guerre de cent ans , le territoire est réunifié mais le Roi doit s'occuper des problèmes en matières de justice et de les régler

B/Une réformation subit par le Parlement ipso facto

J'ai mis que le parlement ayant enregistré cette ordonnance il accepte ces nouvelles dispositions et organisations du roi concernant la justice mais que comme la justice est un pouvoir délégué par le Roi pour le soulager dans sa charge de travail au Parlement ce dernier n'a pas vraiment son mot à dire et subit en quelques sortes les décisions royales car cette réformation met peut être en avant le parlement mais délimite bien son domaine d'action alors il peut se voir limiter.

II/ une nouvelle organisation de la justice

A/Un frein aux responsabilités des parlementaires

j'ai mis dans cette sous partie que le roi précisait exactement le domaine de compétence du parlement dorénavant et précisait en détails les affaires pour lesquels il est compétent se réservant la compétence pour les affaires les plus importantes de la couronne.

B/ Une organisation profitant à la Couronne

j'ai mis dans cette sous partie que le roi se protège à travers cette nouvelle organisation de la justice car meme si il légitime cette ordonnance par la priorisation du bien être de ses sujets et à travers la facilitation de la justice il s'assure qu'en délimitant exactement le pouvoir du Parlement se dernier ne deviendra pas de plus en plus puissant et ne s'accaparera pas le pouvoir judiciaire j'ai aussi mis que le parlement ne dispose en aucun cas du pouvoir législatif mais qu'il y participe et que malheureusement dans le futur cela aboutira pendant le déclin de

la monarchie à la toute puissance du parlement puis à la révolution

le problème c'est que quand j'ai rendu ma copie ma chargée de td à jeter un coup d'oeil à ma copie et je ne sais pas si la tête qu'elle a fait voulait dire ça va c'est moyen mais ça passe ou si ça voulait dire pas la peine de me regarder je vous donnerais pas d'indices. Du coup je stresse à mort et j'aimerais savoir ce que vous pensez de mon plan et meme si c'est difficile à dire si je peux espérer avoir la moyenne ou si je suis complètement HS ... Merci à vous

Par **Tati24**, le **23/11/2015** à **23:11**

Salut, bon j'écris ce message sans vraiment avoir l'espoir d'une réponse, mais bon qui ne tente rien n'a rien !

J'aimerais savoir si tu pouvais me venir en aide sur cette fameuse Ordonnance de Montils les Tours, car aujourd'hui c'est moi qui doit faire un commentaire sur ce sujet et autant dire que pour une 1ère rédaction de ce genre j'ai du mal à m'y retrouver !

Merci d'avance !